

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 22 (1950)
Heft: 3

Artikel: Création d'une Guilde de la Gravure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

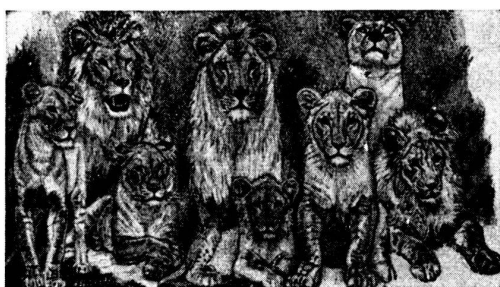
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



WIIRALT



ERNI



WIIRALT



BRIANCHON

Création d'une Guilde de la Gravure

Nos lecteurs ont appris, par l'article intitulé : « Il faut encourager les artistes », paru dans notre dernier numéro, qu'il existait en Suisse allemande des « Guildes des beaux-arts », qui rencontraient un grand succès auprès du public. Cette sorte d'associations est destinée à faciliter à chacun de leurs membres l'achat d'œuvres d'art, principalement de gravures. D'entendre trop souvent pleurer les artistes sur la lente et sûre disparition des mécènes, a donné l'idée à certains hommes d'initiative et de bonne volonté de leur trouver d'autres acheteurs, plus nombreux, qui jusqu'ici étaient voués, et même condamnés, à l'achat de « chromos ».

Le désordre qui marque la production artistique de notre temps, dû, en grande partie, aux attraites de la spéculation, doit faire place, et est en train de faire place, à une plus saine mentalité, à un plus grand respect de la création plastique, qui n'est pas une simple marchandise, sur laquelle on joue son argent comme sur de vulgaires actions de pétrole ou de caoutchouc. Et d'ailleurs, l'artiste aura l'esprit beaucoup plus libre, s'il sait que son ouvrage n'ira plus enrichir un quelconque (très quelconque) marchand, mais qu'il est destiné à apporter un message lourd d'émotions à des gens qui, jusqu'à présent, restaient, à ce point de vue, sur leur appétit. Il y aurait beaucoup à dire sur les cris de putois que poussent une bonne partie de nos critiques avancés, quand on leur soutient qu'une œuvre d'art n'est pas dépréciée de vouloir plaire à un nombreux public. Cette notion de l'artiste maudit par la société, mais béni par l'avant-garde, a mené au suicide quelques benêts, à la fortune quelques malins, mais n'a réussi qu'à discréditer l'art de notre temps aux yeux d'une société qui demandait, après tout, autre chose. C'est donc pour mettre à la disposition de cette société toute une catégorie d'œuvres d'art très valables, et riches de joies, que les guildes ont été fondées. On ne saurait trop les encourager.

Mais la Suisse alémanique n'est plus seule à y avoir pensé. Un éditeur genevois vient de fonder la « Guilde de la Gravure », et s'est donné pour tâche de répandre la production d'artistes choisis parmi les meilleurs en Suisse et à l'étranger. Il s'agit en somme d'une sorte de coopérative, où l'ensemble donne ce que chacun en particulier n'aurait pu donner. Il n'y a pas de raison que cette formule de coopérative reste confinée aux biens alimentaires : et il est certain que nombreux seront ceux qui apprendront avec plaisir que, pour quelques francs, ils pourront, eux aussi, échapper à la peine quotidienne par la contemplation d'ouvrages réservés jusqu'ici à de trop rares privilégiés. J.